

Réf: Dossier N° : 55698

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AKASSÔH TECHNOLOGIES »

Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux 7è Tranche-Lot 18, Ilot 305-, l'Ambassade de Chine, 28 BP 173 ABJ 28

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 17 Oct 2018 reçus par Me Joachim GNABELY ASSIE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 18 Oct 2018, il a été constitué une SAS aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AKASSÔH TECHNOLOGIES » .

Objet: ingénierie informatique, vente matériels informatique, commerce général

et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. En outre, la Société peut également participer par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Actions de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 Plateaux 7è Tranche-Lot 18, Ilot 305-, l'Ambassade de Chine, 28 BP 173 ABJ 28

Président : Monsieur N'GUESSA KWASSI WILFRED.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27220 du 19/10/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°27812 du 19/10/2018

